

Mairie des Ulis
Vie de la Cité
Affaire suivie par : Patrice PIERRE
☎ : 01 69 29 34 56
Courriel : p-pierre@lesulis.fr
Références : PP/PP/36563

MESDAMES ET MESSIEURS
LES PRÉSIDENTS(ES)
D'ASSOCIATIONS
ULISSIENNES

Objet : dossier de demande subvention pour l'année 2024.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le dynamisme du mouvement associatif est une richesse pour notre Commune. Il participe au rayonnement de la ville et au développement culturel, éducatif, social et sportif de ses habitants. En effet, les associations locales sont l'un des piliers de la vie démocratique et sociale de notre territoire. Notre projet municipal est ambitieux, il est également fondé sur cette participation citoyenne et sur l'action de celles et ceux qui s'engagent, comme vous, pour Les Ulis.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que les dossiers de demande de subvention pour 2024 sont à votre disposition sur le site Internet de la ville : [Vie associative | Ville des Ulis \(lesulis.fr\)](http://Vie associative | Ville des Ulis (lesulis.fr)). Si vous n'avez pas accès au web, vous pouvez retirer l'ensemble des documents nécessaires à la constitution de votre demande à l'accueil de la Direction Vie de la Cité.

Je vous remercie de nous le retourner vos dossiers de subventions complétés avant le mardi 05 septembre 2023, à la Direction Vie de la Cité, 2 avenue d'Alsace 91940 Les Ulis ou par courriel à viedelacite@lesulis.fr.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que tout dossier incomplet ou remis hors délais ne sera pas étudié par la commission. La municipalité assure un soutien total au mouvement associatif local et nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez - avec les Ulissiens - en toute autonomie, développer des actions sur le territoire communal. A ce titre, pour toute demande supérieure à 3.000€, il est indispensable que le projet présenté réponde aux critères suivants : favoriser le « vivre ensemble » sur la commune ; garantir des actions de citoyenneté, intergénérationnelles, d'amélioration du cadre de vie, ou en lien avec les préoccupations écologiques du moment.

Vos interlocuteurs habituels dans les services municipaux demeurent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez opportun d'obtenir.

Vous souhaitant le succès dans vos initiatives, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Hawa COULIBALY

3^{ème} Adjointe
Vie associative et
Éducation populaire

Mairie des Ulis
Rue du Morvan
BP 43
91940 Les Ulis
Tél. : +33 1 69 29 34 00
Fax : +33 1 69 28 45 60
[**contact@lesulis.fr**](mailto:contact@lesulis.fr)

Le courrier doit être adressé à Madame Le Maire